



SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES

COMMUNIQUE

Nous venons d'avoir des informations de la part plusieurs services différemment implantés sur le territoire au sujet des ordres de services et de l'esprit dans lequel ils sont rédigés, à savoir avec des précisions sur la nécessaire fluidité des contrôles.

Durant cette période troublée par un désaccord profond avec le ministère, sur le niveau d'évaluation de la progression salariale revendiquée, l'USD-FO attire l'attention des personnels sur le fait que le non-respect des ordres de services pourrait être assimilé à un refus d'obéissance et sanctionné comme tel.

N'hésitez pas à nous appeler pour nous informer de vos intentions d'action, nous saurons vous conseiller afin de vous éviter toute mesure disciplinaire.

Nous poursuivons la concertation intersyndicale afin de faire valoir les demandes que vous avez exprimées.

L'USD-FO

